

Délibérations du Vendredi 27 février 2026

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **Vendredi 27 février 2026, 09h15**, en salle du Conseil, bâtiment 1 (PDA)

Sous la présidence de Stéphane Cadiou, Vice-président CFVU et pilotage de l'offre de formation.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

Prend les délibérations suivantes :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présents et représentés en début de séance : 25

Étaient présents :

Collège A : Jérôme DARMONT, Stéphane CADIOU, Françoise ORAZI, Raphaël MINJARD, François-David CAMPS, Salomé DEBOOS ;

Collège B : Nathalie AUVERGNON, Erica DUMONT, Quentin MAGOGEAT, Marie-Karine LHOMME, Pascale COLLIOT ;

Collège BIATSS : Florian CAROZZO-FATTACIOLI, Mathias CHASSAGNEUX, Olivier DAMOUR ;

Personnalités extérieures : Fleur GUY ;

Usagers/ères : Tao MOUNIER, Bérénice DONZE, Perrine RULLIER, Léo MATHEY-MAGLIA, Célia PASCALE ;

Représentés : Sarah CORDONNIER, Eva Marie GOEPFERT, Salem KHCHOUM, Béatrice PIOTROWICZ, Anne-Charlotte PASQUIER-DESVIGNES ;

Invités : Emilie VAYRE, Catherine LEROUX, Ghislaine FERNANDEZ, Tiphaine ANELLI, Norbert MEYSSIREZ ;

Invités permanents : Laure DESCAMPS, Stéphanie PATFOORT, Alexandre COQUARD, Andréa CHAMBLAS, Marlène DE ALMEIDA, Arthur RAVIX, Jonathan BEL.

INFORMATIONS ET ECHANGES

00 – Introduction

Retour sur le décès de Quentin DERANQUE

Au titre de notre établissement, l'annonce de ce décès a suscité une vive émotion que l'on peut comprendre et que l'on doit entendre. En pareil situation, notre établissement s'est exprimé dès le dimanche 15 février 2026 pour partager notre tristesse. Notre Université a souhaité appeler au respect, à la retenue et à des échanges apaisés.

Nous avons souhaité rappeler l'existence de dispositifs institutionnels à l'occasion des messages adressés le 23 février 2026, à savoir : une cellule d'écoute et d'accompagnement pour échanger sur vos ressentis ainsi que la disponibilité de toutes les équipes des Ressources Humaines de l'établissement, que vous pouvez alerter si vous rencontrez des difficultés ou si vous vous inquiétez pour un ou une collègue.

Malgré ce drame, nous réitérons, au nom de l'équipe présidentielle, notre souci d'appeler à la responsabilité de chacun pour que notre établissement puisse poursuivre ses activités dans un climat serein.

Questions diverses et motions

Une question diverse relative aux MCCC est demandée par Gaélis.

Demande de suspension de séance de la part de SNAB FSU, qui présentera une motion à l'issue du point 2.

Solidaires Étudiant-e-s Lyon présentera également une motion à l'issue du point 2.

Retour sur le comité de visite de l'HCERES

Ce lundi 23 février 2026, nous avons eu une rencontre avec le comité de visite de l'HCERES qui nous a fait part oralement de son retour sur la démarche d'autoévaluation de notre établissement. Le rapport écrit doit nous être rendu pour cette fin de semaine.

Il y aura des retours très généraux, un par cycle (licences et masters) avec des points forts et des points faibles. Dans les rapports écrits, il y aura des exemples qui seront sans doute la partie la plus intéressante. Nous pourrions amender ces rapports dans les 10 jours, avant envoi du rapport final un mois après nos réponses. Il sera ensuite envoyé à la DGESIP. Les échanges ont duré 1H15, et ont été assez peu critiques, et bienveillants.

A titre d'illustration, nous avons comme point fort pour le premier cycle « *la personnalisation des parcours, l'articulation au second cycle, une offre de formation bien identifiée* », et comme point faible « *une identification moins forte de l'adossement à la recherche et de l'ouverture à l'international, une intégration variée des enjeux sociétaux et une concurrence forte des autres établissements* ». Pour le deuxième cycle, nous avons comme point fort « *une offre caractérisée par la pluri et l'inter disciplinarité, des partenariats académiques importants, une forte articulation au premier cycle* », et comme point faible « *une intégration inégale des enjeux sociétaux* »

Il y a un certain nombre d'items comme l'accompagnement des étudiants à la réussite du premier cycle, l'adossement des enseignements à la recherche, la professionnalisation, l'internationalisation, et la démarche d'amélioration continue.

Remarque : S'il y a un meilleur équilibre entre le quota recherche et le quota formation, que l'on pointe depuis longtemps dans notre université, il y aura aussi plus de facilité à faire des programmes à l'international, l'un dépendant de l'autre : s'il y a plus de temps pour la recherche, c'est autant de temps pour pouvoir développer des collaborations sur le long cours, donc avoir in fine des échanges de doctorants... C'est quelque chose sur lequel on peut véritablement travailler à l'avenir.

Réponse : Tout à fait. Ce retour avait surtout pour but d'alerter qu'il n'y aura pas de surprise sur le contenu des rapports de l'HCERES. Ce sont des éléments qui ne peuvent être que des objectifs, et l'HCERES relativise à chaque fois les points soulevés en rappelant la difficulté de mise en œuvre au sein d'un établissement.

01 – Avancement de l'accréditation et propositions d'évolution du calendrier universitaire

Retour sur les éléments de réflexion pour étayer les recommandations sur l'accréditation et l'offre de formation du Groupe de travail Temps et Rythmes.

Le Groupe de Travail (GT) Temps et Rythmes

Origine

Sujet ressorti des travaux de plusieurs GT du Diagnostic en 2024

GT Conditions d'études et QVE : questions de la pause méridienne, de conciliation des différents temps étudiants...

Politique sociale personnels et QVT : questions de surcharge de travail, porosité vie professionnelle - vie personnelle, de déconnexion/repos chez les enseignants ; questions de télétravail, de charge de travail, de lourdeur des processus et de pics d'activité chez les personnels BIATSS

Périmètre pour l'année 2025

Equilibre à trouver entre les besoins et contraintes des 3 publics

- ⇒ Temps et Rythmes d'études et de vie des étudiants
- ⇒ Temps et Rythmes de travail et de vie des enseignants-chercheurs
- ⇒ Temps et Rythmes de travail et de vie des personnels BIATSS

Exemples d'enjeux abordés en 2025

Charge de travail dans les études et au travail : niveau, fluctuation et périodicité, régulation individuelle et collective, nature et complexité des tâches, ...

Temps de travail, Temps d'études, Temps de repos et de récupération, Emploi du temps (quotidien, hebdomadaire, mensuel, semestriel, annuel)

Lieux et espaces de travail, d'études et de vie : campus et locaux, confort, qualité, types, déplacements...

Conciliation, conflit et/ou enrichissement études et travail – vie en dehors des études et du travail : vie de travail et d'études, vie familiale (parentalité), vie sociale, vie personnelle, équilibre et bien-être, qualité de vie... télétravail, cours à distance, ...

12 séances de travail fin 2024 à fin 2025

25 membres (E-C, Biatss, étudiantes et étudiant), 3 co-pilotes

Enjeux et thèmes variés ont été abordés dans le cadre du **périmètre du GT**

Certains échanges et réflexions ont porté sur des enjeux et thèmes susceptibles d'étayer les travaux des GT Accréditation

→ **Synthèse** de ce qui est ressorti des **débats en séances quant à l'organisation du calendrier universitaire et des emplois du temps**

L'enjeu d'une pause « méridienne »

Retour du Conseil des Composantes (CDC) : souhait que pour la prochaine accréditation, on dispose d'un cadrage. Par exemple, avoir une forme d'obligation/d'incitation forte pour la pause méridienne.

Préconisations du GT => une **pause méridienne de 1h minimum** échelonnée **entre 11h (début) et 15h (fin de la pause)**.

Il faudra faire des simulations des Emploi du Temps (EDT) dès que possible.

- ⇒ Dans les grandes composantes et promotions il peut s'agir de « menus » (cela existe déjà dans les faits pour la plupart du temps en L1 et L2)
- ⇒ Dans les petites et moyennes composantes l'intégration de la pause est plus facile à centraliser/intégrer dans un EDT « unique », sous réserve que **la direction d'UFR promeuve l'instauration de cette pause dans les départements.**
- ⇒ Laisser la liberté aux étudiants qui placent eux-mêmes certains cours sur leur pause méridienne de le faire (on ne leur impose pas, mais on peut sensibiliser)

« Pause méridienne » : entre 11h et 15h de 1h minimum

- ⇒ Inciter fortement à ce qu'il n'y ait pas plus de 6h de cours d'affilée ni pour les étudiants ni pour les enseignants (8h à 14h ou 14h 20h par exemple acceptable, en partant des créneaux « extrêmes »)
- ⇒ Enjeu de réussite académique et de santé
- ⇒ Mais quid de la restauration notamment au RU qui n'est pas ouvert jusqu'à 15h et n'est pas en capacité d'accueillir tous les étudiants ? (*beaucoup d'échanges à ce sujet*).

Pause aussi au bénéfice des enseignantes et enseignants.

Et quid des espaces ? Comment accueillir les étudiants dans des **espaces adaptés à une « longue » pause** (1h et plus) que ce soit pour déjeuner/se reposer/travailler ?

Préconisations du GT : Mettre à disposition :

- ⇒ Des espaces multifonctionnels répartis entre les bâtiments (1 par bâtiment qui peut être une toute petite salle pas ou peu utilisée)
- ⇒ De l'équipement (tables et chaises scellées par ex., four micro-onde dans les couloirs/halls des bâtiments).

Cadrement des plages/créneaux

Préconisations du GT : **Cadrement sur des plages horaires de 2h**, même si l'on fait moins (SUAPS/CDL)

- ⇒ **Licence : 8h-10h...jusqu'à 18h-20h.**
- ⇒ **Master, possibilité de passer de 2h à 3h avec l'exemple préférentiel du 2X3h** avec une heure de pause (car cela convient bien autant aux enseignants qu'aux professionnels extérieurs et cela se rapproche de la structuration d'une journée de travail « au bureau ») en restant sur des heures pleines pour les heures de fin de matinée et de reprise en début d'après-midi pour que ce soit compatible avec les autres enseignements (12h etc. et pas 12h30).

Créneau d'1H45 a été débattu, mais cela a déjà été arbitré (notamment suite au travail du SAMS sur les maquettes de la dernière accréditation en raison du nombre de salles restreintes, notamment sur PDA).

Si pour certaines composantes/services, les créneaux ne sont pas de 2h, il faut qu'ils soient insérés dans des plages de 2h.

C'est aussi un enjeu de **déplacement entre les 2 campus** (BDR, PDA) pour les étudiants et les enseignants

Réfléchir à l'amplitude et l'organisation des créneaux sur PDA vs BDR ?

- ⇒ PDA 9h à 19h (du fait de l'éloignement géographique, des mobilités en transports en commun compliquées). Est-ce suffisant, simulations à faire pour évaluer faisabilité ?
 - ⇒ BDR 8h à 20h
- ⇒ **ce qui ferait un décalage d'une heure permettant de naviguer d'un campus à l'autre**

L'organisation des semaines sur le semestre

Le temps de l'appropriation et de l'assimilation des apprentissages est aussi un **temps long ; tout concentrer sur quelques semaines** avec des longues journées **n'est pas pédagogiquement souhaitable**, ni à titre individuel ni pour les temps de travail collectifs.

Lors de l'accréditation actuelle le passage aux 14 semaines était séduisant : flexibilité au niveau pédagogique, des durées de cours en fonction des objectifs pédagogiques.

- ⇒ **La flexibilité est appréciée MAIS** les enseignants-chercheurs **regrettent un temps aussi resserré pour l'organisation des examens** et ont le **sentiment de ne faire « que » du pédagogique**

Avec la réduction de la dotation, beaucoup de composantes ont **fragmenté des heures** de cours ou d'enseignement pour que chacune s'y retrouve, parfois cela a pu donner lieu à des cours qui se suivent sur l'EDT (1 cours de 7X2h puis sur le même créneau un autre cours de 2X7h) mais parfois les découpages étaient concentrés sur 8 à 10 semaines...

Préconisations du GT : Plusieurs calendriers possibles sur une **base commune de 15 semaines**

- ⇒ **Contrôle Continu (CC) et/ou Contrôle Terminal (CT) :**
- ⇒ **12 semaines sur le semestre (ex. enseignement de 20h)** (plutôt 10 semaines de cours + 2 semaines de rattrapages mais si une composante veut 11 semaines de cours et 1 semaine de rattrapage ce serait possible)
- ⇒ **+ 3 semaines d'examens (soit 15 semaines au total).**

> Remarques et interrogations - CC sans CT – **Les DA et les RSE sont invités à passer l'examen lors de la dernière semaine de cours** = dernier devoir/examen des CC) ("examen anticipé" ?)

> Pour les rattrapages, occuper de préférence le créneau et jour assigné dans l'EDT initial. Si une alternative doit être envisagée, voir la *Note relative à l'usage des cours en distanciel (CAC du 29/04/24)*

2. **Contrôle Continu Intégral (CCI)**. S'il y a toujours du CCI, s'ajuster sur l'organisation en 12 semaines du semestre CC/CT si enseignement transversal. Si le CCI est propre à la composante, organisation relativement indépendante possible sur 15 semaines. **Est-ce que c'est compatible au niveau du planning des EDT et des salles ?**

- ⇒ Remontée SSE : **démarrer les TD si possible dès la 1^{ère} semaine du semestre**, pour favoriser la socialisation des étudiants
- ⇒ Etaler les examens sur toute la période plutôt que des examens ramassés (cf. ESH)

- ⇒ CT – quid du rendu ou de l'organisation d'un **examen anticipé** (avant session d'examen pour plus de flexibilité) ? Pendant le semestre et/ou chevauchement des périodes enseignements/examens ?

Affichage de l'offre de formation ... pas si facile

Préconisations du GT :

Penser le diplôme en fonction des attendus, projeter en termes de **compétences** et pas uniquement de métiers

Clarifier les attendus en termes de capacités d'action ! **Rendre obligatoire** les **SYLLABUS**,

- ⇒ **Clarifier les attendus en amont**, cela permet aux étudiants **de faire un choix éclairé et à la Mission Handicap (MH) de penser les aménagements** (visibiliser les contraintes en amont). La MH peut ainsi réfléchir à ce qui est aménageable et ce qui ne l'est pas !

Ce travail fait pour une minorité d'ESH sera utile pour la majorité (anticipation, organisation...)

- ⇒ Accompagnement par le SPS pour l'élaboration d'une trame commune du Syllabus (chacun peut l'adapter et ajouter des éléments ensuite).
⇒ Usage de Moodle à travailler dans le sens du Syllabus
⇒ Etalement du cursus sur plusieurs années si RSE pour différentes raisons. Valider les compétences « *à son rythme* ». Se fait en pratique mais est reconnu comme un échec ou un redoublement.

Remarque : Concernant les créneaux de deux heures, le fait indéniable est que ça a mécaniquement pour conséquence que ce ne sont pas des créneaux de deux heures, puisque jamais l'étudiant n'est dans un amphi A et dans un amphi B à la même heure. Donc on paye deux heures, on donne deux heures en maquette pour des gens qui n'ont en réalité qu'1h45, 1h50 ou 1h55 tout dépendant s'il faut traverser tout le campus pour se rendre au cours suivant. En tout état de cause, ce n'est pas possible de se rendre à un cours commençant à 10h après avoir été à un cours finissant à 10h, sans soit partir avant la fin du cours, soit arriver en retard au cours suivant. Ce créneau de deux heures est quand même un souci.

Remarque : Est-ce que techniquement, la question de déplacement des flux sur les campus a été vu en lien avec ces rythmes ? On peut voir que la fréquentation de tramway (notamment par la remontée de chiffres via Sytral) entre Xh45 et Xh15 est bien plus élevée, donc ça mange une demi-heure (15 min de fin de cours et 15 min de début de cours).

Réponse : Les débats ont été aussi de dire que même si l'enseignant termine à moins 10, il y a quand même des étudiants qui n'ont pas cours tout de suite, ça permet aussi de répondre à leurs questions, ou bien de lui-même se déplacer vers son prochain cours. Il y avait eu aussi l'enjeu de faisabilité de 1h45, qui n'était pas passé lors de la précédente accréditation. La préconisation est bien de rester sur un créneau de deux heures avec l'idée de quelques dérogations pour le CDL et le SUAPS.

Remarque : Comment peut-on garder les créneaux de deux heures, donc des créneaux pairs, avec une pause méridienne d'une heure ? De fait, ça devient forcément deux heures. Est-ce qu'on a pensé à l'amplitude horaire ? Faire du 8h 20h, ce n'est pas humain, *a fortiori* avec des pauses durant entre 4h et 6h, et *a fortiori* à Bron, où les étudiants n'ont d'autres choix que de rester captifs. Si l'intégration d'une pause méridienne déclenche une augmentation de l'amplitude horaire, est-ce vraiment un progrès ?

Réponse : Concernant l'amplitude horaire de 8h00 à 20h00, le problème est que nous n'avons pas assez de salles pour faire moins. Mais si l'on peut projeter les maquettes pour s'assurer qu'il y ait au moins une pause d'une heure avec l'idée de ne pas faire plus de 6h00. Ce peut être une journée de 6h et après de fait il y a une pause puisque la journée est finie. Mais il faut aussi pouvoir éviter la fragmentation des emplois du temps.

Remarque : Si la pause méridienne a pour effet mécanique d'augmenter l'amplitude horaire des étudiants, ce n'est peut-être pas un progrès.

Remarque : Une pause méridienne c'est possible, ça se fait dans d'autres Universités. Le principe du menu fonctionne assez bien, à partir du moment où l'on a nos propres salles. Ici, le problème sera l'extension de salles. Il faut absolument voir avec le service de planning en amont.

Réponse : Le service planning fait partie du GT, et effectivement ce n'est pas faisable de dédier le créneau 12h-13h à la pause méridienne. Nous n'avons pas assez de salles pour nous le permettre.

Remarque : Si on se retrouve avec de grosses affluences sur le restaurant universitaire pendant la pause méridienne, de ce point de vue là aussi, ce n'est effectivement pas tenable. Seconde chose, il faut aussi arriver à un taux de remplissage optimal des salles dans l'établissement. Il faut bien se rappeler que si l'établissement ouvre de 8h00 à 20h00, sur les deux campus, en occupant les créneaux du lundi 8h00 au vendredi 20h00, en étalant pour toutes et tous -et pas seulement les vacataires qui se retrouvent à assurer les vendredis de 18h à 20h- on devrait pouvoir réussir à avoir un taux de remplissage optimal.

Il y a eu des études qui ont été faites sur le taux de remplissage des salles, et il y a des jours qui sont plutôt vides, notamment le lundi matin et le vendredi après-midi, voire le vendredi toute la journée... Il y a un mot qui désigne le « professeur TGV » qui arrive le mardi matin pour repartir le jeudi soir...

Réponse : Nous avons également fait intervenir l'OFIVE, qui nous a présenté des éléments, et pour prendre l'exemple de l'IPSYL, il n'y a pas que les « professeurs TGV », il y a aussi les étudiants qui n'ont pas forcément envie de venir de 18h à 20h le vendredi. Les TD programmés à cette heure-là, on ne les remplit pas. Ce sont des TD qui sont supprimés par la suite.

Remarque : On peut être « professeur TGV » et assurer ses responsabilités, être là le vendredi matin. Des collègues habitent Lyon et ne sont pas forcément là toute la semaine. On pourrait montrer plus de respect pour les collègues qui font l'effort de venir et assurer leurs fonctions dans l'institution.

Ensuite, nous ne sommes pas au lycée. En tant qu'enseignant-chercheur, on ne va pas venir tous les jours à l'université, on a des terrains de recherche. Il faut aussi penser à laisser du temps aux enseignants-chercheurs d'avoir du temps pour pouvoir faire leur terrain de recherche, écrire etc.

La pause méridienne est plutôt une bonne chose, d'autant plus que cela permettrait aux enseignants-chercheurs d'avoir des temps institutionnalisés pour pouvoir se rencontrer, travailler, rencontrer les étudiants. La question fondamentale reste celle du planning. On peut avoir des menus, essayer de construire des EDT qui ont une logique pédagogique, et après on se confronte à l'implacable et froide logique du planning, qui au fond propose des EDT en fonction des créneaux, ce qui est normal, mais qui peuvent déconstruire la logique pédagogique de certaines formations. Il faudrait travailler avec le planning pour qu'il comprenne les enjeux pédagogiques des demandes d'EDT que l'on fait, et que ce ne sont pas simplement des questions de créneaux.

Remarque : Sur les déplacements inter campus, il y a un vrai sujet, pour les étudiants en bidisciplinaire notamment, qui ont cours sur les deux campus. Généralement, ça ne pose pas trop de problème car c'est sur le temps du midi, mais ce temps de déplacement est fait sur le temps de la pause méridienne, et on a donc deux heures, si ce n'est une heure pour faire le trajet, manger et aller en cours. Surtout pour les cours de langues, où des étudiants finissent à 18h à PDA pour un cours de langues à 18h sur BDR... Donc ce n'est plus une question de faire 08h-18h, mais de faire 08h-21h. C'est fatigant pour les professeurs, et pour les enseignants. C'est incohérent, et ce n'est pas normal que les étudiants aient à se déplacer 3 fois entre les campus, posant des problèmes sur l'apprentissage.

Réponse : C'est bien quelque chose qui est ressorti du GT et que l'on a bien en tête, mais ça paraissait compliqué de trouver une solution tout de suite. C'est un sujet qui reste bien sûr à travailler.

Remarque : Merci pour cette présentation et ce travail. Par rapport à cette question cruciale du calendrier universitaire, et à partir de ces préconisations, à quel moment va-t-on se positionner pour savoir quel calendrier on adopte pour la prochaine accréditation ? Nous sommes en train de travailler sur nos maquettes, il faut donc savoir le nombre de semaines pour les cours et les examens quand on va définir le nombre d'heures au regard de chaque enseignement.

Réponse : C'est dans la note de cadrage. Nous revenons sur le calendrier à 12 semaines, en envisageant éventuellement 3 semaines d'examen. Mais, une semaine de rattrapage de cours paraît indispensable. Il ne faut cependant pas imaginer que ça va changer radicalement les choses pour les enseignants-chercheurs. Ce sera quand même très contraint, et le format 12 semaines avec 3 semaines d'examen va quand même mordre sur le mois de juillet.

Remarque : Donc il y aura 12 semaines d'enseignement et dès la 13^{ème} semaine, il y aura des examens ?

Réponse : Ce sujet est à l'étude en comité de pilotage avec la DIMMO pour envisager tous les scénarios possibles sur une base à 12 semaines d'enseignement.

Remarque : Oui, la semaine de rattrapage paraît indispensable. Il faut regarder le format, mais il y aura toujours une semaine dévolue aux rattrapages de cours qui ne sont pas tenus. Cette semaine est très utilisée.

Remarque : Cette semaine est essentielle en effet. Mais ce serait bien qu'on sache assez vite si cette semaine de rattrapage est dans les 12 semaines ou en dehors, et si c'est en dehors, on passe sur un système à 13 semaines avec 3 semaines d'exams.

Question : Quid de la semaine intensive ? Comment est intégré le temps pour la recherche ? Parce que 3 semaines d'exams, c'est très bien, mais ça veut dire qu'en tant qu'enseignant-chercheur, on ne peut rien programmer à l'avance sur ces trois semaines, car je suis dépendant de l'annonce des dates des exams. Il n'y a rien, institutionnellement, qui est inscrit dans le calendrier universitaire pour la recherche, ce qui est à déplorer, car c'est le cas dans d'autres universités. Enfin, quand est-ce qu'on passe à deux semaines de vacances au printemps, comme ça se fait dans d'autres universités ?

Réponse : Il y a beaucoup de demandes contradictoires, d'un côté on demande plus de semaines de congés, mais on demande à ce qu'on ne réduise pas les volumes horaires, à ne pas faire cours le vendredi après-midi, le samedi, le lundi matin, on demande à avoir du temps pour corriger les copies... On ne peut pas les hiérarchiser, ni comment conjuguer tous ces éléments. Ce sera une solution de compromis, ou bien on allonge clairement le calendrier universitaire, mais il faudra bien céder sur certaines choses.

Remarque : Pour rappel, ces universités qui ont peut-être plus de 15 jours de vacances ont peut-être aussi des cours sur les créneaux des lundis et mardis parce que les enseignants pensent à dissocier l'adresse de résidence administrative de l'adresse de la résidence familiale, qui est réputée être à 100km au maximum, y compris pour les enseignants-chercheurs. Nous savons qu'il y a des demandes légitimes, mais comme on le répète à chaque CFVU, c'est une question de moyens. On peut réfléchir dans tous les sens, mais sans moyen supplémentaire, on ne pourra pas faire plus. Il faut arrêter de vouloir faire plus quand on n'a pas suffisamment.

Réponse : En effet, on essaye de trouver des compromis plus ou moins acceptables pour les uns et les autres, nous ne pourrions pas avoir une proposition de calendrier qui sera consensuelle. Nous pourrions aussi réaffecter les enseignements sur différents campus selon la taille de leurs effectifs. Aujourd'hui, sur BDR, les locaux sont saturés parce qu'on a des grosses composantes avec beaucoup d'effectifs, par exemple la licence de droit, qui mobilise 4 amphithéâtres pour un cours.

Remarque : Les pistes de réflexions données sont bonnes. Les 12 semaines sont une bonne chose et ont l'air de faire consensus. Les deux heures sont certes standards, mais quand on a un enchaînement de cours de 2h dans un même amphithéâtre de 8h à 20h sans interruption, il y a un effet salle d'attente, où le dernier cours de la journée aura pris beaucoup de retard. Il y a quelque chose à travailler sur ce sujet. Ensuite, l'obligation de résidence est un vrai sujet. Quand on construit nos emplois du temps, on fait attention à nos collègues qui habitent loin. Mais il n'empêche que le législateur a fait une obligation de résidence, pas une suggestion de résidence. Maintenant, il faut l'appliquer et respecter cette obligation.

Remarque : La pause méridienne permettrait à tout le monde de souffler et elle ne peut être obligatoire, elle doit être suggérée en fonction des salles disponibles pour les plannings. Les 12 semaines c'est très bien, c'est ce que font d'autres universités, et avec ces 12 semaines, elles arrivent à libérer quelques fois un mois entier par exemple en janvier pour permettre de faire de la recherche. Cela peut permettre de faire des choses aussi au niveau de l'Université : par exemple pour les colloques organisés plusieurs années à l'avance, les seuls moments sûrs sont les moments où l'Université est fermée. Il faut donc un meilleur aménagement de la recherche dans les plannings parce que ça bloque beaucoup de possibilité pour les collègues. On ne peut pas partager sur sa recherche dans cette université, et c'est regrettable. Enfin, l'obligation de résidence est à mettre dans un périmètre, parce que des personnes qui habitent en haut des monts du Lyonnais mettent autant de temps en voiture à venir que des personnes qui habitent à Dijon ou autre. On habite dans une ville bien desservie, y compris à l'international, donc ce n'est pas quelque chose sur lequel il faut s'appesantir, mais plutôt regarder le planning.

Réponse : Ce sont des sujets qui seront abordés notamment en Comité de Pilotage. Ce comité avance mais il est aussi limité, car il faut des maquettes pour pouvoir faire des prévisions d'occupation des locaux. Le taux de CM est une donnée indispensable pour faire de la planification. Il faut donc qu'on avance en parallèle, parce qu'on peut faire des prévisions qui ne rentreront pas du tout avec les programmations. Il faut certes desserrer les périodes d'enseignement, mais il ne

faut pas non plus faire trop peser sur les étudiants. S'il faut 500h d'enseignement, il faut 25h de face à face, plus le temps de travail pour chaque cours, ça fait des semaines à 75h de temps de travail étudiant. Il y a des étudiants qui doivent travailler à côté de leurs études.

ADOPTIONS

CONTRAT INDIVIDUEL DE FORMATION SPORTIF DE HAUT NIVEAU 2026-2027

07 – Contrat individuel de formation sportif de haut niveau 2026-2027

Ce contrat permet de formaliser les aménagements de nos étudiants sportifs de haut niveau. Il sera signé par l'université (présidence, responsable des SHN, l'étudiant et les responsables de clubs sportifs). Les clubs et fédérations sont demandeurs de ces contrats, car tous les étudiants SHN ne sont pas sur les listes ministérielles.

Question : Concernant les modalités et rupture du contrat : Qui décide de la rupture du contrat et des gradations des sanctions ?

Réponse : Il y a des alertes qui sont faites, et en dernier recours la présidente décide ou non de reconduire le contrat.

Nombre de présents ou représentés : 19
Vote 01 – Adoption

Pour	Contre	Abst	NPPV
19	0	0	0

Fait à Lyon, le 27 février 2026

Stéphane CADIOU

Vice-président CFVU et pilotage de l'offre de formation

